



**VILLE DU BOUSCAT**

**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> Juillet 2014**

**DOSSIER N° 16 :**

AGENDA 21 – ACTION 6 – REALISATION D  
UN BILAN CARBONE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 1<sup>er</sup> Juillet 2014

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents :28**

**Absent : 0**

**Excusés : 7**

**Présents** : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECO, Bernadette HIRSCH-WEIL, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Gloria QUETGLAS, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Fabien BARRIER, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration** : Emmanuelle ANGELINI pour les dossiers N° 4 à 18 (à Joan TARIS), Dominique VINCENT pour les dossiers N° 3 à 18 (Odile LECLAIRE), Monique SOULAT (à Daniel CHRETIEN), Didier BLADOU (à Philippe VALMIER), Pascal APERCE (à Agnès FOSSE), Nancy TRAORE (à Grégoire REYDIT), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Bénédicte SALIN)

**Absent** :

**Secrétaire** : Sébastien LABAT

**DOSSIER N° 16: AGENDA 21 – ACTION 6 – REALISATION D UN BILAN CARBONE**

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

Face aux enjeux du réchauffement climatique dû aux activités humaines, mondialement reconnus par les politiques et les scientifiques (de 2°C à 6°C d'augmentation d'ici 2100 en moyenne), la France s'est engagée depuis 2004 à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) grâce à la mise en place d'un Plan Climat National. Ce plan climat traduit ainsi les objectifs internationaux et en particulier l'objectif européen des 3x20 :

- 20 % d'émissions de GES en moins ;
- 20 % de réduction des consommations énergétiques ;
- 20 % des besoins énergétiques produits en énergie renouvelable.

A l'échelle locale, la Communauté Urbaine de Bordeaux a adopté son Plan Climat-Energie Territorial en 2011 et s'est engagée à affecter 1 % du budget communautaire à la réalisation de son plan d'actions.

Non assujetti aux obligations réglementaires incombant aux collectivités de + de 50 000 habitants et aux entreprises privées, la Mairie a décidé de mener une démarche volontaire et de porter un bilan carbone sur son patrimoine et ses services, c'est-à-dire sur tout ce qui lui sert pour son fonctionnement. Le bilan carbone répond à 3 objectifs : lutter contre le changement climatique, réduire sa dépendance financière aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), renforcer l'exemplarité de la collectivité et la responsabilité des acteurs publics.

1. Le profil GES de la Mairie du Bouscat

Après une sensibilisation menée en interne, la collecte des données a permis de dresser le profil d'émission de GES de la Mairie du Bouscat comme suit :

**4.450 tonnes équivalent CO2 émises par notre fonctionnement interne** soit l'équivalent :

- de + 440 fois le tour de la terre en voiture
- d'un village français de 486 habitants

**4 postes principaux d'émissions**

- l'énergie consommée (électricité, gaz ou fioul) : 36 %
- les intrants = nos achats : 25 % dont près de 50 % par la restauration collective
- les déplacements : 20 % dont 43 % pour les déplacements domicile- travail : les agents parcourent 2.1 millions de km, soit 53 fois le tour de la terre chaque année pour venir travailler à la mairie
- les immobilisations des bâtiments (constructions), du matériel informatique : 19 %

**4 données représentent 46 % des émissions GES totales**

- le gaz naturel : 29 %
- le bœuf utilisé par la restauration collective : 5 %
- l'électricité : 5 %
- les bâtiments (sport et culture) : 7 %.

Ce profil de la Mairie du Bouscat correspond aux profils moyens des collectivités de même strate et exerçant des politiques publiques de même ordre.

## Vulnérabilité économique

Selon les hypothèses choisies d'augmentation des tarifs de l'énergie (déjà bien engagée), l'augmentation des charges financières de la Mairie serait de 300 000€ à 700 000€ par an.

### 2. Le programme d'actions 2014/2020

Sur la base du diagnostic ainsi réalisé et du profil établi, la Mairie, lors d'ateliers participatifs, a élaboré **un programme d'actions visant à atteindre l'objectif national de 20 % de réduction de ses émissions de GES à l'horizon 2020** (en référence aux données de 2012, année du bilan et à périmètre constant du patrimoine et services).

Pour atteindre cet objectif, 28 actions portant sur les 4 principaux postes d'émission sont proposées. **Leur impact de réduction des GES est chiffré aujourd'hui à 27 %**, soit un objectif supérieur aux engagements nationaux.

#### **Sur le poste énergie**

- 36 % de nos émissions avec des consommations importantes de gaz, en particulier pour la piscine et les établissements scolaires ; concernant l'électricité, l'éclairage public est le 1<sup>er</sup> poste de consommation.

Répondre aux défis énergétique et carbone se construit suivant 4 phases graduelles de l'action publique :

- Types d'actions 1 : sobriété énergétique et méthodologie
- Type d'actions 2 : efficacité énergétique
- Type d'actions 3 : amélioration du bâti
- Type d'actions 4 : Energie renouvelable et sauts technologiques.

Ainsi, 12 actions sont proposées visant à la poursuite de projets déjà engagés, à leur mise en cohérence dans une approche Climat/Energie globale et avec une action phare sur la piscine.

#### **Sur le Poste intrants**

- 25 % des émissions totales avec une répartition quasi égale entre : la restauration collective (46 %) et les achats (54 %)

Ainsi, 4 actions sont proposées visant des démarches déjà engagées sur la restauration collective et sur les achats durables.

#### **Sur le poste Déplacement**

- 20 % des émissions dont :
  - 43 % pour les déplacements domicile-travail
  - 29 % pour les déplacements professionnels
  - 28 % pour les déplacements visiteurs.

L'ensemble des trajets est parcouru majoritairement en voiture.

Ainsi, 10 actions sont proposées pour développer l'écomobilité ; elles s'intégreront dans la démarche de PDA (Plan de Déplacement d'Administration) qui sera lancée au 2<sup>ème</sup> semestre 2014.

#### **Sur le poste Immobilisations**

- 19 % des émissions totales.

La réduction de ce poste va dépendre des choix futurs sur les modes constructifs et matériaux des futurs bâtiments. 90 % des émissions de la construction sont portées par les matériaux de la construction et plus particulièrement par le poids du béton.

Ainsi, 2 actions sont proposées visant à réfléchir à des solutions de mode constructif qui permettent de réduire le poids carbone de la construction.

**Aller plus loin avec le bilan carbone :**

L'action 28 porte sur l'adaptation au changement climatique, avec une réflexion à apporter sur les îlots de chaleur urbain.

3. Perspectives

Ce programme d'actions constitue une feuille de route pour 2014/2020 pour la Mairie dans son objectif de réduction de ces émissions. Des actions ne nécessitent pas ou peu d'engagement budgétaire ; certaines actions d'investissement plus conséquentes devront être étudiées au regard de leur retour sur investissement et de la programmation budgétaire.

Un suivi annuel du programme d'actions sera effectué ainsi qu'un bilan carbone de fin de programme.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

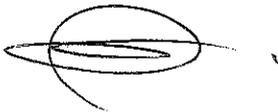
**VU** le diagnostic d'émission de GES de la Mairie du Bouscat,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :  
35 voix POUR**

**Article unique** : Adopte le programme d'actions 2014/2020.

Fait et délibéré le 1<sup>er</sup> Juillet 2014

LE MAIRE,



Patrick BOBET